



Ai-je le droit à 15 jours de congés payés avec mon compagnon?

Par **pourquoi**, le **06/04/2011** à **15:32**

Bonjour,
Je suis employée dans une association , pour un site touristique, en CDI et mon employeur refuse que je prenne des congés en juillet ou aout en même temps que mon compagnon (ingénieur, qui doit poser 3 semaines qui se suivent en juillet ou en aout) sous prétexte de la convention collective du tourisme (dont je n'ai aucune info dessus) dont le site dépend ne l'oblige pas à me donner quelques jours en juillet et aout?
Est -ce vrai? Quand je lui en parle, a mon supérieur hiérarchique, il me dit que "ca va être difficile, qu'on aura besoin de vous et que la propriétaire du site n'acceptera jamais, que c'est pas obligatoire...etc..."
Rien n'est inscrit dans mon contrat sur les congés payés.
Merci de vos réponses.
Aurore